

**INTÉRIALE**

**cdg'**  
Centre de Gestion  
de la Manche  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

# L'OFFRE PRÉVOYANCE DU CENTRE DE GESTION DE LA MANCHE

*Réservée aux agents des  
collectivités adhérentes à  
la convention de participation  
prévoyance du centre  
de gestion de la Manche*

- PRÉVOYANCE
- SERVICES
- ACTION SOCIALE
- PRÉVENTION

La confiance,  
*notre force*



# LA MUTUELLE & VOUS

## Des prestations de qualité à votre service

Intériale offre des solutions personnalisées, une qualité de service certifiée et un environnement d'entraide et de solidarité entre ses adhérents. Près de **535 000 bénéficiaires** nous font déjà confiance pour leur protection sociale.

**Intériale est soucieuse d'adapter ses offres aux besoins spécifiques des agents des collectivités territoriales.**

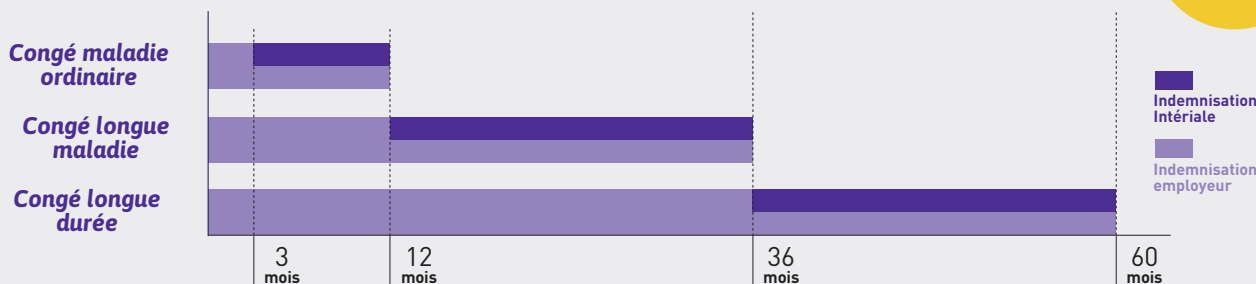
## Les bonnes raisons d'adhérer

- **Mutuelle santé et prévoyance experte des agents territoriaux**
  - Connaissance approfondie des métiers et des filières territoriales.
  - Services spécifiques pour les agents territoriaux.
  - Mutuelle historique de la Fonction Publique Territoriale depuis 1948.
- **Une qualité de service**
  - Intériale est certifiée ISO 9001 sur l'ensemble de la satisfaction adhérents.
  - À réception du dossier complet, vos remboursements sous 48h.
  - Un espace web adhérent.
- **Mutuelle proche, solide et pérenne**
  - Un réseau d'agences de proximité.
  - Des permanences et réunions d'information dans votre collectivité.
  - Plus de 600 collectivités nous font déjà confiance.

## VOTRE PRÉVOYANCE

AGENT TERRITORIAL TITULAIRE

Ce que garantit votre statut en cas d'ITT\*



\* Incapacité Temporaire totale de Travail

## VOS GARANTIES

Pour préserver votre niveau de vie en cas de coup dur, votre collectivité vous propose le **pack Prévoyance Intériale**.

BASE	NIVEAU DE PRESTATION
Incapacité Temporaire de Travail	95 % TIN + NBI <sup>(1)</sup>
Incapacité renfort RI	95 % TIN + NBI + RI
OPTIONS	NIVEAU DE PRESTATION
Incapacité permanente renfort RI	95 % TIB + NBI + RI
Incapacité permanente sans RI	95 % TIB + NBI
Décès toutes causes et PTIA	200 % du salaire brut Annuel
Perte de retraite	95 % TIB + NBI

Tarifs exprimés en TTC et incluant la Taxe sur les Conventions d'Assurance (TSCA), taux en vigueur à ce jour.

(1) Indemnisation maximale dans les conditions de la garantie contractuelle sur la base d'un mois de 30 jours.

LES +

- Pas de délai de stage\*
- Pas de questionnaire médical
- Pas de limite d'âge
- Aucun frais d'adhésion ou de dossier

\*durant les 12 mois suivant la mise en place de la convention ou durant les 12 mois suivant la date d'embauche de l'agent si celle-ci est postérieure à la date de mise en place de la convention.

Traitement Indiciaire Brut (TIB)  
 + Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI)  
 + Régime Indemnitaires (RI)  
 = **TRAITEMENT DE RÉFÉRENCE**



### Exemple d'indemnisation

Jean-Paul K. a un traitement net qui s'élève à 1 750 € par mois. Suite à un accident, il est en congé maladie.

Son complément Intériale de demi-traitement lui garantit un revenu net à 95 % soit 1 662,50 € par mois\*.

\*pension CNRACL incluse

## VOS SERVICES



### GARANTIES ASSISTANCE <sup>(1)</sup>

#### En cas d'Incapacité Temporaire totale de Travail ou d'Invalidité

- Informations médicales, juridiques et vie pratique
- Assistance psychologique
- Aide ménagère

#### En cas d'Incapacité Temporaire Totale de Travail

- Aide au retour à l'emploi

#### En cas d'Invalidité

- Conseil social
- Relais service à la personne

#### En cas de décès

- Aide à l'organisation des obsèques
- Prise en charge des enfants de moins de 15 ans

(1) Garanties Assistance assurées par IMA Assurances.



### SERVICES PRÉVENTION

- Formations et sensibilisation aux risques professionnels
- Assistance psychologique

## ACTION SOCIALE



Fidèle à ses valeurs de solidarité, Intériale développe l'action sociale en faveur de ses adhérents en difficulté.

**Micro prêt social** : prêt bonifié pour financer des projets de vie dans un cadre social.

**Micro prêt santé** : prêt social dédié à la santé.

## VOS COTISATIONS

### BASE

Incapacité Temporaire de Travail	1,04 %
Incapacité renfort RI	1,08 %

### COTISATIONS

### OPTIONS

### COTISATIONS

Invalidité permanente renfort RI	0,87 %
Invalidité permanente sans RI	0,87 %
Décès toutes causes et PTIA	0,38 %
Perte de retraite	0,56 %



### Exemple de cotisation

Alexandra M. perçoit un traitement de référence de 1 900 €. Elle souhaite se couvrir avec la garantie Incapacité Temporaire de Travail.

Sa cotisation mensuelle s'élève à 20,52 €, hors participation employeur.

# COMMENT ADHÉRER ?

## **Vous êtes assuré(e) par un autre organisme**

Adressez à votre assureur un courrier de résiliation par lettre recommandée avec AR en observant un préavis de 2 mois avant la date anniversaire de votre contrat\*.



\* Si la date de votre préavis est dépassée, vous pouvez bénéficier de la Loi Châtel en adressant le courrier de résiliation dans les 20 jours à compter de la date de réception de votre échéancier.

## **Vous n'êtes pas assuré(e)**

**Complétez un  
bulletin d'adhésion**  
Daté et signé



## **Vous êtes déjà assuré(e) chez Intérieure**

Remplissez un bulletin d'adhésion daté et signé pour adhérer à cette offre.



## **+ Joignez les pièces demandées :**

- Une copie recto/verso de la pièce d'identité
- Un RIB
- Une copie du dernier bulletin de salaire



## **Adressez votre dossier complet**

aux Ressources Humaines  
de votre collectivité

# Plus D'INFOS



[conventionprevoyancecdg50@interiale.fr](mailto:conventionprevoyancecdg50@interiale.fr)

La confiance, *notre force*

**INTÉRIALE**

INTÉRIALE — Siège social : 32, rue Blanche, 75009 Paris — [www.interiale.fr](http://www.interiale.fr)  
Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, N° SIREN : 775 685 365



Intérieure est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS cedex 09.

(1) **IMA ASSURANCES** Société anonyme au capital de 157 000 000 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 118 avenue de Paris - CS 40 000 - 79033 Niort Cedex 9 - Immatriculée au RCS de Niort n° 481 511 632.

(2) **Union Mutualiste MFPrécaution** Union soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité Union Mutualiste MFPrécaution inscrite au répertoire SIREN : 508 400 629 - 62 rue Jeanne d'Arc - 75640 Paris Cedex 13.

Édition Novembre 2023 - Document publicitaire non contractuel établi en fonction de la réglementation applicable au jour de la publication. Crédit photos : Shutterstock.